

Une manif pour défendre la collection Ceres Franco

Publié le 04/09/2014 à 03:53, Mis à jour le 04/09/2014 à 07:54

Carcassonne (11) - Musée des beaux-arts



C'était un projet culturel ambitieux... de la précédente municipalité. Il y a un an, presque jour pour jour, Jean-Claude Pérez le maire en exercice et Alain Tarlier, son adjoint à la culture, inauguraient, au musée des beaux-arts de Carcassonne (/communes/carcassonne,11069.html), une salle dédiée à une toute petite partie de la donation Ceres Franco. Cette grande dame de l'art, qui a côtoyé les plus grands créateurs du XXe siècle, qui vit à Lagrasse, a accumulé un fonds exceptionnel et monumental d'œuvres singulières, peut-être plus de 1 500 tableaux et sculptures, des créations contemporaines dont certaines font aujourd'hui référence. Cette première inauguration préfigurait, selon ses initiateurs, l'installation de toutes les œuvres de Ceres Franco à Carcassonne. Sauf que depuis cette phase initiale, la municipalité a changé et la collection Ceres Franco n'est plus une priorité, l'élu à la culture, Jean-Louis Bès, ayant, dans ces mêmes colonnes, expliqué que le budget municipal ne pouvait supporter la dépense qu'engendrait l'accueil de cette collection. Les œuvres déjà exposées ont repris le chemin de Lagrasse et sans doute la Suisse ou Dominique Polad-Hardouin, la fille de Cérés Franco, a engagé des négociations pour accueillir ce fonds artistique estimé à 4 millions d'euros. Le dossier n'est malgré tout pas complètement refermé puisqu'un collectif d'artistes, réunis autour de Philippe Aïni, ami de Ceres Franco, souhaite organiser une manifestation le 20 septembre prochain, à Carcassonne, pour la journée du patrimoine. «Ce sera une protestation de créateurs pour garder cette collection, précise l'initiateur de ce mouvement, nous ne voulons pas de récupération politique. Il y a déjà beaucoup de gens qui se mobilisent sur Face book. On est tous conscients qu'il faut faire quelque chose pour Ceres Franco et pour la richesse culturelle de la collection qu'elle a réunie».

(<http://memorix.sdv.fr/5c/www.ladepeche.fr/infoslocales/divers/Aude/carcassonne/1526743730/Position1/default/empty.gif/57674c63686c444b4f37414142493245>)

D. B.